



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION LA FABRIQUE DES MOBILITÉS

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 3 passage Saint Pierre d'Amelot
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

ASSOCIATION LA FABRIQUE DES MOBILITÉS

Association régie par la loi du 1^{er} février 1901

Siège social : 3 passage Saint Pierre d'Amelot
75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2022

À l'Assemblée Générale de l'Association **LA FABRIQUE DES MOBILITÉS**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LA FABRIQUE DES MOBILITÉS** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Younès BOUJJAT

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/07/2021 au 30/06/2022			Au 30/06/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	310		310	310
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 250	2 995	3 255	4 771
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	6 575	2 995	3 580	5 096
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	26 450	12 750	13 700	4 300
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	707 069		707 069	362 777
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 103		4 103	21 155
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	737 623	12 750	724 873	388 231
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	744 198	15 745	728 452	393 328

Bilan Passif

Bilan Passif	30/06/2022	30/06/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	32 387	177 694
Excédent ou déficit de l'exercice	60 376	-145 307
Situation nette	92 763	32 387
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	92 763	32 387
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 394	54 292
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	97 206	79 006
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	505 090	227 642
TOTAL V	635 690	360 941
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	728 452	393 328

Compte de résultat

Compte de résultat	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	42 905	38 454
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	13 400	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	171 063	281 145
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		1 000
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	610 965	68 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	28	73
TOTAL I	838 361	388 672
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	247 101	218 306
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	19 944	1 096
Salaires et traitements	347 522	215 452
Charges sociales	136 971	84 589
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 517	13 842
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	6 005	659
TOTAL II	759 059	533 944
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	79 302	-145 272
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	79 302	-145 272

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 926	35
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	18 926	35
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-18 926	-35
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	838 361	388 672
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	777 985	533 979
EXCÉDENT OU DÉFICIT	60 376	-145 307

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 728 452 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 60 376 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note de présentation de l'association et de ses activités

L'objet de l'association est de réunir toute personne souhaitant mettre en commun ses connaissances ou son activité pour construire des mobilités durables, efficaces et inclusives, pour toutes les parties prenantes de l'écosystème : industries, laboratoires, collectivités, écoles, usagers....

L'association s'est fixée comme mission de contribuer à faire évoluer les pratiques de mobilité à grande échelle au travers des modèles ouverts, de fédérer les acteurs publics et privés du secteur des mobilités dans une culture commune, d'encourager la diffusion du modèle FAB MOB.

Pour ce faire, l'association anime des programmes d'innovation, des événements, des formations en matière de mobilités durables et elle accompagne les acteurs de la mobilité dans l'identification, la production et l'utilisation des ressources ouvertes et mutualisées.

Faits caractéristiques

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Le conflit en Ukraine a débuté le 24 février 2022.

A la date d'établissement des comptes, il n'y a pas d'incidence sur la continuité d'exploitation de l'association.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de la clôture.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Logiciels 2 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 10 ans,

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

Convention ADEME	2022-2021	12 442.82
Convention La Rochelle	2021-2023	40 000
Convention Cap Gemini MAAS	2021-2022	444 460
Convention Cap Gemini MOB	2022-2023	205 690

Engagements de départ à la retraite

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière acquis à la clôture de l'exercice au 30/06/22 est non significatif.

Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas recours au bénévolat.

Informations complémentaires

L'effectif de l'association est le suivant :

Catégorie	2020-2021	Entrée	Sortie	2021-2022
Non cadres	2			2
Cadres	4	5	3	6
Total	6	5	3	8

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 040 € TTC.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	310		
TOTAL	310		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 250 2 000		
TOTAL	6 250		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	15		
TOTAL	15		
TOTAL GÉNÉRAL	6 575		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			310	
TOTAL			310	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			4 250 2 000	
TOTAL			6 250	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			15	
TOTAL			15	
TOTAL GÉNÉRAL			6 575	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	425 1 054	850 667		1 275 1 720
TOTAL	1 479	1 517		2 995
TOTAL GÉNÉRAL	1 479	1 517		2 995

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
<ul style="list-style-type: none"> - Reconstitution des gisements Provisions pour : <ul style="list-style-type: none"> - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
<ul style="list-style-type: none"> - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : <ul style="list-style-type: none"> - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
<ul style="list-style-type: none"> - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : <ul style="list-style-type: none"> - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation	12 750			12 750
TOTAL III	12 750			12 750
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	12 750			12 750
<ul style="list-style-type: none"> - D'exploitation Dont dotations et reprises : <ul style="list-style-type: none"> - Financières - Exceptionnelles 				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	26 450	26 450	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 963	1 963	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 466	2 466	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	52 443	52 443	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	650 198	650 198	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	733 519	733 519	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 394	33 394		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	16 856	16 856		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	68 195	68 195		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 155	12 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	505 090	505 090		
TOTAL	635 690	635 690		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2022	30/06/2021
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	505 090	227 642
TOTAL	505 090	227 642

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2022	30/06/2021
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		
TOTAL		

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		82 642	88 421		610 965	782 028
Subventions d'investissement						
TOTAL		82 642	88 421		610 965	782 028

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	177 694	-145 307			32 387
Excédent ou déficit de l'exercice	-145 307	145 307	60 376		60 376
Situation nette	32 387		60 376		92 763
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	32 387		60 376		92 763